

Finalisation réussie de deux résidences à Wrocław et Varsovie



Xior annonce la finalisation de l'acquisition de deux résidences étudiantes de premier classe situées à Wrocław et Varsovie, en Pologne. Ces acquisitions stratégiques, dont la signature avait été précédemment annoncée, renforcent la position de Xior sur le marché polonais avec environ 900 lits supplémentaires, ce qui porte le nombre total de lits en Pologne à environ 3.600. Xior peut ainsi élargir son offre de chambres d'étudiants de qualité sur le marché polonais, qui se caractérise par une pénurie importante de logements pour étudiants.

La reprise de la résidence de Varsovie s'est achevée le 24 mars 2025, tandis que l'acquisition de la résidence de Wrocław a été finalisée aujourd'hui avec succès, conformément au calendrier prévu. Les équipes en Pologne ont repris les opérations sans difficulté, ce qui a permis une transition fluide et efficace.

Détails des acquisitions :

Ville	#lits/unités	Valeur totale de l'investissement (ca.)	Rendement brut initial (ca.)	Année de construction	Opérationnel & loué
Wrocław	775/775	55 MEUR	11,1%	2022	Oui
Varsovie	117/117	12 MEUR	8,0%	2022	Oui
Total	892/892	67 MEUR	10,5%		

Pour plus d'informations sur l'annonce initiale de ces rachats, veuillez-vous référer au communiqué de presse du 16 janvier 2025.

Xior reste déterminée à offrir des logements étudiants de haute qualité et à étendre sa présence sur les marchés stratégiques. Ces acquisitions constituent une étape importante dans la croissance et le développement futurs de l'entreprise.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing NV
Frankrijklei 64-68
2000 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
IR & ESG Director
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, au Pologne, au Danemark et au Suède. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 31 décembre 2024, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 3,3 milliards EUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Frankrijklei 64-68, 2000 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandais prévaudra.